RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

IDK DEV 2
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
834 255 200 RCS Lille Métropole

(ci-après la "société IDK DEV 2" ou la "Société")

EXTRAIT
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 30 SEPTEMBRE 2024

Première Décision

Constatation de la cessation des fonctions exercées par Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de directeur général de la Société - Décision de ne pas procéder à son remplacement

Le président, après avoir constaté la cessation des fonctions exercées par Monsieur Alexis DE SEZE, en sa qualité de directeur général de la Société, avec effet à compter du 30/09/2024, décide de ne pas procéder à son remplacement.

Deuxième Décision

Pouvoirs

Le président de la Société confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un extrait ou d'un original des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales, et plus généralement accorder tous pouvoirs et signer tous documents permettant l'exécution des présentes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par le président de la Société.

Fait à Roubaix

Le 30/09/2024

Pour extrait certifié conforme

Mo [redacted]